



# La France peut diviser par trois ses émissions de gaz carbonique

par Henri Prévot

**P**our éviter un réchauffement aux conséquences dramatiques (4 à 8 °C en deux cents ans, c'est-à-dire autant que la fin d'une époque glaciaire, qui s'étale normalement sur quelques millénaires), le monde devrait diviser par deux ses émissions de gaz carbonique, et les pays développés par quatre ou davantage pour laisser de la place aux pays en plein développement.

Dans la ligne annoncée en 2003 par le premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, - une réduction de 75 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2050 -, nous avons étudié avec quelques spécialistes d'organismes publics de recherche et des ministères de l'économie, de l'agriculture et de l'équipement un scénario où la France déciderait, seule, de diminuer fortement ses propres émissions de gaz carbonique. En croisant les ressources et les emplois de l'énergie, on s'aperçoit qu'il est possible d'atteindre cet objectif sans perturber notre genre de vie, à condition de s'engager tout de suite dans un programme de longue durée. Et cela présenterait, indépendamment de l'effet de serre, quatre sortes d'avantages : l'autonomie énergétique, la création d'emplois non délocalisables, le renforcement de nos entreprises à l'exportation, et enfin une position très favorable dans le concert international.

Selon ce scénario (présenté sur <http://www.2100.org/PrevotEnergie/>), les circulations « douces » et le transport ferroviaire se développent et les véhicules sont « biénergie » - carburant pour la route et électricité pour la ville -, ce qui permet de stabiliser la consommation tout en augmentant de 30 % les distances parcourues sur route. Quant au chauffage, l'isolation des bâti-

ments et les économies d'énergie sont encouragées par la pénétration progressive des récentes normes, le progrès d'efficacité des chaudières et une augmentation du prix de l'énergie. Il est alors possible de diviser par trois en trente ou quarante ans les émissions de gaz carbonique en utilisant les différentes formes d'énergie au mieux de leurs caractéristiques, en tirant le plus grand parti des abondantes ressources en biomasse des forêts et des quelques millions d'hectares aujourd'hui dévolus à la grande exportation - qui ne sera bientôt plus subventionnée par la Communauté européenne -, et enfin en augmentant la production d'électricité nucléaire.

Pour que se réalise ce scénario, le prix de l'énergie fossile serait porté à un niveau permettant, sans subvention ni dégrèvement fiscal, de payer la forme d'énergie dont le coût de production et d'utilisation est le plus élevé, sans doute ici le biocarburant. Le prix du carburant serait alors porté à 1,4 euro par litre contre 1 euro par litre il y a quelques mois. Est-ce beaucoup ? Sans doute si la hausse était brutale mais, étalée sur trente ou quarante ans, elle ne serait que de 1 centime d'euro par litre et par an, par rapport aux prix du début 2004 : un ménage qui consomme 3 tonnes d'équivalent pétrole (moitié pour la voiture et moitié pour le chauffage) verrait ses dépenses annuelles d'énergie augmenter de 30 euros chaque année. Et cette hausse pourrait être atténuée par des économies d'énergies et par la diminution d'autres impôts. Les entreprises exposées à la concurrence internationale devront, elles, acheter leur énergie au prix mondial ou européen.

Dans le scénario envisagé, nous serions également moins sensibles aux chocs sur les prix de l'énergie

fossile, car nos stocks stratégiques dureraient beaucoup plus longtemps, puisque nous pourrions continuer à fonctionner en nous passant presque totalement d'énergie fossile en utilisant la biomasse, l'électricité et le biocarburant.

Autre avantage, un tel programme nécessiterait pour les prochaines décennies un grand effort d'équipement du pays, à l'image des « trente glorieuses » qui ont suivi la Libération. Il faudra investir pour produire de l'énergie - biocarburant, biogaz, capteurs solaires, électricité nucléaire -, pour l'acheminer - réseaux de chaleur -, pour l'utiliser au mieux et pour l'économiser - bâtiment, infrastructures ferroviaires. Tous les secteurs d'activité y participeraient, et il s'agirait d'emplois liés au sol, donc par nature non délocalisables.

inévitables les catastrophes climatiques et la raréfaction des ressources naturelles, l'eau en particulier - un avantage que l'on aurait tort de minimiser sachant que le Maghreb sera particulièrement touché par la hausse des températures et la sécheresse.

Sans doute faudra-t-il des études complémentaires, mais cette esquisse semble montrer que, même sans effet sensible sur la concentration mondiale du gaz carbonique dans l'atmosphère, un « grand programme » de division par trois des seules émissions françaises de gaz carbonique présenterait des avantages sans doute supérieurs à son coût. L'augmentation du prix de l'énergie à la consommation passerait par un impôt sur les énergies fossiles qui pourrait être compensé par ailleurs et qui

« Un pays qui aura beaucoup diminué ses émissions de gaz à effet de serre sera mieux placé qu'un autre pour tenter d'apaiser les conflits que font et feront naître inévitablement les catastrophes climatiques »

La France ne sera pas longtemps isolée. Ce temps d'avance pris par nos bureaux d'études, nos urbanistes et nos usines, ces réalisations qui seront autant de démonstrations, les entreprises françaises sauront en tirer bénéfice à l'exportation.

Quatrième avantage enfin, moins direct, peut-être plus hypothétique : un pays qui aura beaucoup diminué ses émissions de gaz à effet de serre sera mieux placé qu'un autre pour tenter d'apaiser les conflits que font et feront naître

prendrait tout son sens dans un ensemble d'actions cohérent et durable dont la population verrait les enjeux, la progression et les résultats.

Alors, d'autres pays de l'Union européenne ou d'ailleurs, s'ils ne l'ont déjà fait, s'engageraient aussi, de sorte qu'ensemble nous aurions un pouvoir d'entraînement qui, lui, aurait un effet réel sur le changement climatique.

Henri Prévot est ingénieur général des mines.